



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 1<sup>er</sup> juin à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 26 mai, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA M. LEONETTI, Mme SIMONPIETRI, Mme GIACOMETTI Conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

|                |   |                      |
|----------------|---|----------------------|
| M. VOGLIMACCI  | à | M. le Maire          |
| M. ARESU       | à | Mme OTTAVY           |
| M. CAU         | à | M. VANNUCCI          |
| Mme BERNARD    | à | Mme NADAL            |
| Mme FELICIAGGI | à | Mme VILLANOVA        |
| M. CIABRINI    | à | M. LUCIANI           |
| Mme RICHAUD    | à | Mme GRIMALDI D'ESDRA |

**Etaient absents :**

M. RENUCCI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Conseillers municipaux.

|   |    |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice :           | 49 |
| Nombre de membres présents :              | 39 |
| Quorum :                                  | 25 |

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015

Délibération N°2015/156

**Création d'emplois budgétaires destinés à faire face à un besoin saisonnier et pouvant être pourvus par des agents non titulaires**

## **M. le Maire expose à l'assemblée :**

En application de l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, il revient à la collectivité de créer les emplois en vue de recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier. En effet, durant la saison estivale, la collectivité se trouve confrontée à la nécessité de pallier à la fois l'absence des personnels placés en congé ainsi que l'accroissement d'activité dans certains secteurs.

Considérant :

- qu'il résulte de l'article 22 de la loi n°84.1134 du 27 décembre 1984 modifiant l'article 34 de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984, portant disposition statutaire relative à la Fonction Publique Territoriale complétée par le décret n°88.145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, que les recrutements de personnels non titulaires ne peuvent s'effectuer qu'après création d'emplois budgétaires correspondants,
- qu'il y a lieu de créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent de temps complet du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015.
- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2015, chapitre 012,

La création des emplois occasionnels et saisonniers répartis par services puis déclinés par grades et emplois est proposée au Conseil municipal.

Cette première délibération concerne les maîtres nageurs sauveteurs pour la surveillance des plages, le musée Fesch pour l'accueil billetterie et la surveillance des salles, le Centre Technique municipal (besoin du service festivités, de la propreté urbaine et des plages pour le mois de juin 2015) ainsi que le port de plaisance et le service animation Jeunesse car pour ces structures les besoins de recrutement en personnel saisonnier débutent dès le mois de juin.

En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peut être mobilisé sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services. La répartition dans le temps est donnée à titre indicatif et l'autorité municipale pourra, en fonction des nécessités de service, modifier cette répartition tout en respectant le plafond d'emploi.

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'autoriser** Monsieur le Maire à créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015 comme suit :

#### **Surveillance des plages :**

**54 ETP pour des ETAPS 2<sup>ème</sup> classe au 7<sup>ème</sup> échelon**

Période : du 26 juin au 8 septembre 2015

Nature des fonctions : surveillance et sécurité des baignades sur les plages

Niveau de rémunération : IB 418

Niveau de recrutement : titulaire du BEESAN ou BNSSA

#### **Musée Fesch :**

**18 ETP pour des adjoints du Patrimoine 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Nature des fonctions : 2 agents d'accueil billetterie boutique, 7 agents de surveillance

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : baccalauréat

### Service propreté urbaine

#### **6 ETP pour des adjoints technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Nature des fonctions : Agents de nettoyage (cantonnier)

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges

### Opération nettoyage des plages

#### **6 ETP pour des adjoints technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Nature des fonctions : Conducteur mini tracteur plages

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges et permis

### Port de plaisance :

#### **12 ETP pour des adjoints technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges

### Service jeunesse :

#### **16 ETP pour des adjoints d'animation 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges

## **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où il a approuvé l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Adjoint Délégué  
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la loi n°84.53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 alinéa 2 ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 1<sup>er</sup> juin 2015 ;

Considérant :

- qu'il résulte de l'article 22 de la loi n°84.1134 du 27 décembre 1984 modifiant l'article 34 de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984, portant disposition statutaire relative à la Fonction Publique Territoriale complétée par le décret n°88.145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, que les recrutements de personnels non titulaires ne peuvent s'effectuer qu'après création d'emplois budgétaires correspondants,

- qu'il y a lieu de créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent de temps complet du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015.

- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2015, chapitre 012,

## **AUTORISE**

### **A l'unanimité des ses membres présents ou représentés**

Monsieur le Député - Maire à créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015 comme suit :

#### **Surveillance des plages :**

##### **54 ETP pour des ETAPS 2<sup>ème</sup> classe au 7<sup>ème</sup> échelon**

Période : du 26 juin au 8 septembre 2015

Nature des fonctions : surveillance et sécurité des baignades sur les plages

Niveau de rémunération : IB 418

Niveau de recrutement : titulaire du BEESAN ou BNSSA

#### **Musée Fesch :**

##### **18 ETP pour des adjoints du Patrimoine 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Nature des fonctions : 2 agents d'accueil billetterie boutique, 7 agents de surveillance

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : baccalauréat

#### **Service propreté urbaine**

##### **6 ETP pour des adjoints technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Nature des fonctions : Agents de nettoyage (cantonnier)

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges

#### **Opération nettoyage des plages**

##### **6 ETP pour des adjoints technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Nature des fonctions : Conducteur mini tracteur plages

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges et permis

#### **Port de plaisance :**

##### **12 ETP pour des adjoints technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges

#### **Service jeunesse :**

##### **16 ETP pour des adjoints d'animation 2<sup>ème</sup> classe**

Période : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015

Niveau de rémunération : IB 340

Niveau de recrutement : brevet des collèges

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2015, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

*Laurent Marcangeli*  
Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150601-2015\_156-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2015

Publication : 04/06/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

